

Ministry of Health

Assistive Devices Program
5700 Yonge Street, 7th Floor
Toronto ON M2M 4K5
www.health.gov.on.ca/adp

Tel.: 416-327-8804
Fax.: 416-327-8192
Toll Free: 1-800-268-6021
TTY: 416-327-4282
TTY: 1-800-387-5559
E-mail: adp@ontario.ca

Ministère de la Santé

Programme d'appareils et accessoires fonctionnels
5700, rue Yonge, 7^e étage
Toronto (ON) M2M 4K5
www.health.gov.on.ca/paaf

Tél. : 416-327-8804
Télééc. : 416-327-8192
Sans frais: 1-800-268-6021
ATS : 416-327-4282
ATS : 1-800-387-5559
Courriel: adp@ontario.ca



Note de service

Destinataires : Fournisseurs d'appareils et fournitures d'assistance respiratoire inscrits au PAAF

Expéditeur : David Schachow, directeur intérimaire, Programme d'appareils et accessoires fonctionnels

Date : Le 18 novembre 2020

Objet : **Report de la mise en œuvre** de la nouvelle grille tarifaire pour les systèmes de ventilation en pression positive - révisé

Le ministère de la Santé retardera la mise en œuvre de la nouvelle grille tarifaire pour les systèmes de ventilation en pression positive, actuellement prévue pour le 1^{er} janvier 2020 jusqu'au 1^{er} avril 2021. Étant donné l'évolution de la situation concernant la COVID-19 et de ses répercussions sur le système de soins de santé de l'Ontario, le ministère a décidé de retarder la mise en œuvre de la nouvelle grille tarifaire. Cette décision a été prise à la suite d'un examen approfondi des importantes pressions exercées actuellement sur la capacité du système de soins de santé à l'échelle de la province, ainsi qu'en raison de l'engagement du ministère visant à garantir la sécurité des patients, alors que nous cherchons à réduire une éventuelle exposition à la COVID-19.

Par conséquent, les prix approuvés par le PAAF pour les systèmes de ventilation en pression positive demeureront entre-temps au niveau actuel jusqu'au 31 mars 2021:

- 860 \$ pour les systèmes de ventilation en pression positive continue;
- 1 020 \$ pour les systèmes de ventilation en pression positive avec titration automatique;
- 1 120 \$ pour les systèmes de ventilation en pression positive à double niveau.

En plus de retarder la mise en œuvre de la nouvelle grille tarifaire, le PAAF retardera également la mise en œuvre des critères médicaux d'admissibilité révisés pour un système de ventilation en pression positive avec titration automatique. En plus d'avoir reçu un diagnostic de syndrome d'apnées obstructives du sommeil, le demandeur doit également satisfaire le critère supplémentaire énoncé à la section 335.01 du manuel des politiques et de l'administration – équipement et fournitures respiratoires.

Toutes les questions se rapportant à cette note de service doivent être transmises à l'adresse adpvendors@ontario.ca.

(document original signé par)

David Schachow,
directeur intérimaire
Programme d'appareils et accessoires fonctionnels